

DELIBERATION DU BUREAU SYNDICAL

S I E D 70

**Syndicat intercommunal d'énergie
du département de la Haute-Saône**

SEANCE DU 24 AVRIL 2024

Nombre de membres afférents au Bureau syndical : 17

Nombre de membres en exercice : 17

Date de convocation et d'affichage : 5 avril 2024

PRESENTS : (11 membres)

Mesdames Marie BRETON, Viviane CARSANA, Virginie LUTHRINGER, Messieurs Jean-Marc JAVAUX, Pascal GAVAZZI, Philippe COMBROUSSE, André GAUTHIER, Daniel NOURRY, Jean-Luc BRULE, André MARTHEY, Yves PELLETIER.

ABSENTS EXCUSÉS : (3 membres)

Madame Magalie ROSE, Messieurs Denis DAGOT, Ludovic TABIS.

ONT DONNÉ POUVOIR : (2 pouvoirs)

Monsieur Ludovic TABIS à Monsieur Jean-Marc JAVAUX.
Monsieur Denis DAGOT à Monsieur Pascal GAVAZZI.

VOTE :

Votants : 13 ; pour : 13 ; contre : 0 ; abstention ou nul : 0.

SECRETAIRE DE SEANCE : Monsieur Daniel NOURRY.

DELIBERATION N°13

OBJET : Cession de véhicule ZOE DW 787 AL

Monsieur le Président informe le Bureau syndical que le remplacement de la Renault - ZOE immatriculée DW 787 AL par un autre véhicule électrique plus performant notamment en termes d'autonomie est en cours.

Ainsi, il y a lieu de prévoir la vente de ce véhicule et en rappelle les caractéristiques :

Mise en circulation : année 2015

Kilométrage : 111 200 km

Autonomie : 100 km, charge : 22 kW AC max.

La meilleure offre de reprise d'un garage est de 3 000 €.

Monsieur le Président propose que ce véhicule soit vendu 3 000 € compte tenu de la technologie dépassée de ce véhicule et des défauts en cours sur ce dernier (absence de chauffage, impact sur pare-brise, fixation pare-chocs à consolider).

REÇU EN PREFECTURE

le 07/05/2024

Application agréée E-legalite.com

99_DE-070-257004366-20240424-DEL IB13BS24

Le Bureau entendu cet exposé et après en avoir délibéré :

- 1) **DECIDE** de la vente du véhicule Renault - ZOE immatriculé DW 787 AL,
- 2) **FIXE** le prix de vente à 3000 €,
- 3) **CHARGE** Monsieur le Président de mener à bien cette vente ainsi que toutes les formalités nécessaires à cette dernière,
- 4) **AUTORISE** Monsieur le Président à signer le certificat de cession ainsi que tous les documents se rapportant à cette vente.

Pour extrait conforme,

Le Président,

Jean-Marc JAVAUX



REÇU EN PREFECTURE

le 07/05/2024

Application agréée E-legalite.com

99_DE-070-257004366-20240424-DEL IB138524